

Fiche de données de sécurité

04-03-2.5 100% FIENTE BB500UAB

Date de création : 14/06/2018

Date de révision : 10/03/2020

Version: 2

1. Identification de la substance et de la société

Nom du produit :	04-03-2.5 100% FIENTE BB500UAB ENGRAIS NF U 42-001 / Fiente de volaille déshydratée Fertilisant pour l'agriculture
Distributeur :	ALLIANCE OCCITANE 24 avenue Marcel DASSAULT 31500 TOULOUSE France Tel : 05 61 36 01 23
Appel d'urgence : http://www.centres-antipoison.net	Centre Antipoison de TOULOUSE : 05 61 77 74 47 Orfila : 01 45 42 59 59 (24/24-7/7)

2. Composition

Composants principaux : Fiente de volaille déshydratée

Composants dangereux participant à la classification ou présents sous leurs limites de classification : Aucun dans le mélange.

3. Identification des dangers

Ce produit n'est pas classé comme dangereux selon le règlement (EC) 1272/2008.

Effets indésirables pour la santé :	Irritation possible pour la peau et les yeux en cas de contact avec le produit.
Danger pour l'environnement :	Certains composants de ce mélange peuvent entraîner une prolifération d'algues (eutrophisation) dans les eaux stagnantes.

4. Premiers secours

Indications générales :	Retirer les vêtements souillés.
Lorsque inhalé :	En cas de malaises dus à l'inhalation des poussières: apport d'air frais. Consulter un médecin.
Lorsque en contact avec la peau :	Laver abondamment avec de l'eau et du savon. Consulter un médecin en cas d'irritation.
Lorsque en contact avec les yeux :	Laver soigneusement à l'eau courante pendant au moins 15 minutes en maintenant les paupières écartées. Consulter un médecin en cas d'irritation.
Lorsque avalé :	NE PAS faire vomir, ne pas donner à boire à une personne inconsciente. Consulter un médecin, en cas de doute ou si les symptômes persistent.

5. Mesures de lutte contre l'incendie

Moyens d'extinction recommandés : Eau pulvérisée, dioxyde de carbone, extincteur à poudre chimique, extincteur à mousse chimique.

Dangers lors de la lutte contre l'incendie : Pas de dangers particuliers connus.

Equipement de protection contre l'incendie : Porter un appareil respiratoire autonome.

Autres informations : Eliminer les résidus de combustion et l'eau contaminée en respectant la réglementation locale, en vigueur.

Risques spécifiques : Risque de dégagement de NH₃.

6. Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

Mesures individuelles de prévention : Aucune protection personnelle particulière n'est à prendre. Eviter le contact avec la peau et les yeux. Protection individuelle : voir chapitre 8.

Mesures de protection de l'environnement : Ne pas rejeter dans les canalisations d'égout, les eaux superficielles, les eaux souterraines. A utiliser aux doses compatibles avec les besoins des cultures et selon les limites de la réglementation en vigueur.

Méthodes de nettoyage : Le produit récupéré doit être éliminé conformément à la réglementation en vigueur. Pour de petites quantités: Ramasser par un moyen mécanique. Pour de grandes quantités: Ramasser par un moyen mécanique.

7. Manipulation et stockage

Manipulation
Indications générales :

Pas de mesure spéciale à prendre en cas de manipulation selon les règles normales d'utilisation. Utiliser des protections individuelles. Ne pas ingérer le produit. Eviter les formations de poussières. Ne pas fumer. Tenir à l'écart des matières combustibles et des sources de chaleur.

Stockage
Indications générales :

Conserver le produit à l'abri de la lumière et de l'humidité dans un endroit frais et ventilé sur une aire bétonnée étanche. Tenir hors de portée des enfants. Conserver dans son emballage d'origine et fermé. Conserver à l'écart des aliments et boissons, y compris ceux pour animaux. Ne pas fumer. Tenir à l'écart des matières combustibles et des sources de chaleur.

8. Contrôle de l'exposition / protection individuelle

Limites d'exposition professionnelle : Non déterminé.

Équipement de protection individuelle :

Protection respiratoire : Aucun équipement de protection respiratoire n'est requis dans des conditions normales d'utilisation avec une ventilation adaptée. Protection respiratoire en cas de formation de poussières. Porter un appareil respiratoire à filtre de particules adapté (type FFP2).

Protection des mains : Porter des gants protecteurs.

Protection des yeux :	Lunettes de sécurité.
Vêtements de protection :	Choisir la protection corporelle en fonction du niveau d'activité et d'exposition.
Mesures générales de protection et d'hygiène :	Se laver les mains après travail avec le produit. Enlever les vêtements contaminés et les nettoyer avant réutilisation. En toutes circonstances, ne pas boire, manger ou fumer sur le lieu de travail.

9. Propriétés physiques et chimiques

Etat physique :	Granulé.
Odeur :	Odeur caractéristique légèrement ammoniacale.
Couleur :	Marron.
Densité :	0,8 et 1

10. Stabilité et réactivité

Stabilité chimique :	Produit stable si stockage effectué selon prescriptions définies dans le chapitre 7.
Conditions à éviter :	Humidité et lumière.
Matières incompatibles :	Non déterminée.
Réactions dangereuses :	Aucune en cas d'application et de manipulation conformes aux conditions d'utilisation.
Produits de décomposition :	Ammoniac (si reprise d'humidité).

11. Informations toxicologiques

	Les données disponibles actuellement permettent de dire que le produit ne présente aucune spécificité toxicologique. Produit impropre à la consommation humaine et animale.
Toxicité aiguë :	Non déterminée.
Admin. Orale (souris) DL50 (mg/kg) :	Non déterminée.
Toxicité chronique :	Non déterminée.
Informations toxicologiques :	Irritation possible en cas de contact prolongé avec la peau. Bien que l'on ne dispose d'aucune donnée quant à une éventuelle toxicité pour l'homme et les animaux, le contact avec les yeux est probablement irritant.

12. Informations écologiques

Effets écotoxiques :	Aucune toxicité n'est à craindre pour le produit si l'on prend en compte celles des composants du mélange.
Information sur les effets écologiques sur le produit :	Aucune étude n'a été réalisée pour le moment sur ce mélange. En cas de manipulation et d'utilisation adéquate, aucun problème écologique n'a été constaté à ce jour.

13. Considérations relatives à l'élimination

Elimination du produit : Elimination du produit selon les méthodes prévues par les règlements n° 1069/2009 et n°142/2011. Contacter les autorités compétentes pour une destruction par compostage ou par incinération.
Les prescriptions réglementaires locales / nationales doivent être respectées, y compris pour le traitement des emballages.

14. Informations relatives au transport

Précautions particulières : Conformément à l'annexe 8 du règlement (CE) n°142/2011

Transport terrestre : Produit non dangereux au sens des réglementations de transport.

Transport maritime : IMDG.
Produit non dangereux au sens des réglementations de transport.

Transport aérien : IATA/ICAO.
Produit non dangereux au sens des réglementations de transport.

Air transport : IATA/ICAO.
Produit non dangereux au sens des réglementations de transport.

15. Informations réglementaires

Etiquetage : Selon la réglementation en vigueur en France.
Etiquetage non dangereux.
Symbole(s) : Aucun(e).
Phase(s) R : Aucun(e).
Phase(s) S : Aucun(e).

16. Autres informations

Utilisation : Produit à utiliser exclusivement comme fertilisant pour l'agriculture.

Origine des données utilisées : Cette fiche de sécurité a été mise à jour sur la base des informations fournies par le fabricant.

DECHARGE DE RESPONSABILITE :

Les informations contenues dans cette fiche proviennent de sources que nous considérons être dignes de foi. Néanmoins, elles sont fournies sans aucune garantie, expresse ou tacite, de leur exactitude. Les conditions ou méthodes de manutention, stockage, utilisation ou élimination du produit sont hors de notre contrôle et peuvent ne pas être du ressort de nos compétences. Nous déclinons toute responsabilité en cas de perte, dommage ou frais occasionnés par ou liés d'une manière quelconque à la manutention, au stockage, à l'utilisation ou à l'élimination du produit. Cette Fiche de sécurité a été rédigée et doit être utilisée uniquement pour ce produit. Si le produit est utilisé en tant que composant d'un autre produit, les informations s'y trouvant peuvent ne pas être applicables. Cette fiche de sécurité ne dispense en aucun cas l'utilisateur de connaître et d'appliquer l'ensemble des textes en vigueur réglementant son activité.